



N° 296 Avril 2014

VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir. Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction."

J. de Gaulle.

Le journal de la droite civique, gaulliste et patriote

<http://www.lemil.org>

LA FAMILLE ET LA THÉORIE DU GENRE

Par Olivier VIAL, président de l'UNI

Intervention lors de la XXII^e Convention nationale du MIL - Novembre 2013

La théorie du genre dont on parle de plus en plus est déjà un enjeu important dans nos sociétés, même si aujourd'hui les Français comprennent encore mal de quoi il est question. La diffusion de cette théorie est l'oeuvre d'une véritable organisation politique et militante. C'est pourquoi nous avons lancé au mois de mars dernier l'Observatoire de la théorie du genre (www.theoriedugenre.fr). Il nous semblait nécessaire d'opposer à une structure militante une autre structure militante capable de décrypter et d'expliquer ce qui était en train de se passer, notamment dans nos écoles.

Je vais essayer de vous expliquer assez simplement ce qu'est la théorie du genre et comment elle s'est diffusée aussi rapidement dans notre pays.

Il est difficile de présenter la théorie du genre parce que tout y est confus. Ce n'est pas une maladresse de la part de ses concepteurs, mais le fruit de leur volonté, le résultat d'une habile stratégie. Eric Fassin, sociologue à l'université de Paris VIII, qui est l'un des principaux tenants de la théorie du genre en France, explique que l'objectif de cette théorie, «c'est de rendre confus ce qui est évident et notamment la différence des sexes». Cette confusion est consubstantielle à toute la théorie du genre. Elle constitue également un remarquable système de défense pour ses militants, puisque tant que les gens ne comprennent pas, ils ne peuvent ni critiquer ni se mobiliser.

Cette théorie est née dans les années 70 dans des milieux féministes très radicaux et des mouvements LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels) présents sur certains campus de la côte Ouest des Etats-Unis. Pendant plusieurs décennies, cette «théorie» n'a pas dépassé les cercles militants dans lesquels elle était apparue. Son audience a commencé à croître quand elle est entrée en résonance avec l'un des principaux dogmes de la gauche : celui consistant à prétendre que le progrès se résume toujours à la lutte de la culture contre la nature. Le progrès suprême consisterait donc à arriver par la culture à remettre en

cause ce qu'il y a de plus naturel en nous, c'est-à-dire notre corps. Eric Fassin illustre parfaitement cette croyance quand il affirme que «l'anatomie ne doit pas être un destin» et que pour cela, on doit pouvoir s'affranchir de son anatomie, en séparant deux choses qui, pour le commun des mortels existent dans un même corps, le sexe et le genre.

Pour ces militants, vous pouvez être un homme-femme ou une femme-homme, la société devant garantir la liberté de chacun de choisir son genre. Cette thèse se concrétise dans une expression «identité de genre» qui est actuellement retenue dans de nombreux documents officiels proposés par les ministères, dont celui de l'Education nationale. L'identité de genre est définie comme «le sentiment d'être un homme ou une femme. Pour certains le sexe biologique coïncide avec ce ressenti». Ils prétendent ainsi que le genre et le sexe sont deux choses totalement indépendantes, que tout est une question de «ressenti» et que rien n'est lié à la nature, à la biologie, à l'anatomie des personnes.

Quand on explique cela clairement en se basant sur les multiples documents publiés par le gouvernement, les réactions hostiles ne se font pas attendre et la mobilisation contre cette théorie se développe. Pour étouffer cette mobilisation, le gouvernement essaie de nous faire croire que ce n'est pas cela le projet et qu'il souhaite simplement améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes. L'hypocrisie du gouvernement est totale.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler les débats qui ont accompagné l'adoption de la loi Peillon sur l'école. Pendant l'examen de cette loi, un amendement a été déposé par Julie Sommaruga, députée socialiste des Hauts-de-Seine, qui visait à rendre obligatoire «l'éducation à l'égalité de genre» pour tous les enfants à partir de 6 ans. Il a été adopté en première lecture par l'Assemblée. Ce fut la première mobilisation lancée par l'UNI grâce à l'Observatoire de la théorie du genre (plus de 350.000 personnes ont signé notre pétition et on a obtenu au Sénat un changement de ce texte de loi). Les sénateurs,

sur notre conseil, ont modifié cet amendement en remplaçant «l'éducation à l'égalité de genre» par la formule «éducation à l'égalité entre hommes et femmes». Si la gauche avait été sincère dans sa volonté d'améliorer simplement l'égalité entre les hommes et les femmes, cette nouvelle formulation aurait dû la satisfaire. Mais quand le texte est revenu à l'Assemblée nationale, Barbara Pompili, la présidente du groupe écologiste, a décidé de réécrire l'amendement qui avait été adopté au Sénat pour revenir à la version précédente «égalité de genre» en disant que l'égalité de genre, ça allait beaucoup plus loin que l'égalité hommes-femmes. Quand le gouvernement dit tous les jours qu'il s'agit simplement d'égalité homme-femme, il faut alors qu'il nous explique pourquoi sa majorité a voulu changer ce texte.

Comment en est-on arrivé là ? Comment cela s'est-il développé ?

Ce qu'il faut savoir c'est que la théorie du genre a deux racines : une première, d'origine marxiste, qui a voulu, après la «lutte des classes», passer à la «lutte des sexes». Engels, en 1881, dit déjà que «la première des oppositions de classes c'est l'opposition qui se manifeste dans le développement de l'antagonisme entre l'homme et la femme dans le mariage».

Ce délire, on va le retrouver écrit différemment sous la plume d'une féministe française, Monique Wittig, considérée comme la pionnière de la théorie du genre. C'est une militante féministe du Mouvement de Libération de la Femme (MLF), elle n'est pas scientifique, elle n'est même pas universitaire, c'est une romancière. Il fallait bien toute l'imagination d'une romancière pour poser les bases de cette «théorie». Dans cette opposition entre hommes et femmes, elle va se montrer encore plus radicale, puisqu'elle va affirmer qu'il ne peut pas y avoir de féministe qui ne soit pas lesbienne. Pour elle, toutes les femmes hétérosexuelles collaborent avec l'homme, donc avec l'ennemi. Il faut donc les exclure du mouvement féministe.

La deuxième racine est issue des travaux de deux psychologues américains, Robert Stoller, qui travaille sur les transsexuels, et John Money, qui travaille sur les enfants intersexuels. Ils ont été les premiers à utiliser le mot genre («gender») au milieu des années 50.

John Money est convaincu de façon très prométhéenne que les enfants, avant deux ans, n'ont pas de genre défini et que lui peut choisir arbitrairement d'élever un enfant comme un garçon ou comme une fille.

Il a en tête cette idée depuis le milieu des années 50 et il va attendre 1966 pour trouver un cobaye et mener son expérience.

Ce cobaye, c'est le petit Bruce Reimer. Ce petit garçon de 9 mois et son jumeau ont des problèmes pour uriner. Pour résoudre ce problème, les médecins prescrivent aux jumeaux une circoncision médicale.

Malheureusement, au moment de l'opération, le petit Bruce a le pénis irrémédiablement brûlé. Ses parents, pendant plusieurs mois, vont essayer de trouver les moyens de faire reconstruire le pénis de leur enfant.

En désespoir de cause, ils vont se tourner vers John Money qui, à l'époque, affirme sur les plateaux de télévision qu'il est capable d'intervenir sur le sexe des enfants un peu comme il le souhaite.

Pour Money, le cas de ces deux petits garçons est une formidable occasion de prouver sa théorie. Il va essayer de faire croire aux parents que le meilleur moyen pour que leur enfant grandisse dans de bonnes conditions, c'est qu'il devienne une petite fille. Ainsi, il pourra prouver qu'il est capable d'élever deux petits garçons selon des genres opposés.

Bruce a 22 mois quand Money le fait opérer. Il subira une castration chirurgicale et une thérapie pendant plusieurs années.

En 1972, John Money écrit un livre prétendant que cette expérience est un succès, que Bruce est devenu Brenda et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Quelques mois après, Anne Oakley, une sociologue britannique, écrit un autre livre qui extrapole et généralise les travaux de John Money en prétendant qu'ils prouvent que le sexe d'un enfant est dépendant non pas de sa biologie, mais de l'éducation qu'on lui donne, du regard des parents et de son environnement social.

Mais tout cela repose sur un mensonge et une tragédie. En effet, l'expérience de John Money est en réalité un échec. Brenda Reimer ne s'est jamais sentie petite fille et à quatorze ans «elle» fait une tentative de suicide et refuse de continuer à suivre sa thérapie avec le Pr. Money.

Le psychanalyste qui «la» suit demande à ses parents de lui révéler la vérité. Et à 14 ans, «elle» apprend qu'elle est un garçon.

«Elle» décide instantanément d'arrêter son traitement et de ne plus suivre de thérapie. «Elle» demande également à ses parents de l'appeler David.

A 22 ans, elle/il subit une opération totale pour redevenir un homme. Il va conserver malgré tout des séquelles graves. Il finira même par se suicider à 44 ans. Personne ne connaissait ce triste épilogue jusqu'à une date très récente. Tout a été fait pour le tenir secret. Aujourd'hui encore, dans la plupart des manuels qui sont donnés aux étudiants français en étude de genre (les livres qui sont parus en 2010 et 2011), on présente l'expérience de Money comme un succès, alors que c'est un échec tragique.

Le développement de cette théorie a été possible grâce à deux stratégies.

Première stratégie : celle des portedrapeaux, qui consiste à utiliser des militants pour en faire des exemples concrets de «trouble dans le genre» et ainsi faire avancer le droit dans le sens voulu. On a notamment quelques exemples.

Thomas Beatie a été le premier «homme enceint». Il a effectivement accouché trois fois et ça a été un combat juridique à chaque fois. En réalité, c'est une femme transsexuelle qui a obtenu une autorisation (première victoire juridique) pour conserver ses organes féminins parce que, dès le début, «il» avait dit qu'il voulait être un homme et avoir des enfants.

Deuxième exemple venu d'Australie. Norrie May-Welby, un transsexuel, un homme devenu femme et qui, après quelques années, a décidé d'arrêter de suivre ses traitements et a réussi de façon militante, grâce à des avocats et à un pôle juridique, à obliger l'Australie à reconnaître qu'«elle» était de sexe indéterminé et qu'on ne pouvait plus la considérer ni comme un homme, ni comme une femme.

Son cas a fait jurisprudence en Australie et vous avez maintenant le choix à l'état civil entre homme, femme ou sexe indéterminé.

Troisième exemple : c'est le cas d'un petit Belge de six ans. Ses parents, de façon militante et contre l'avis des psychologues qui suivaient l'enfant, ont décidé d'en faire le premier enfant transgenre européen. Il est devenu une petite fille à six ans. Il est habillé et vit comme une petite fille. Les parents ont demandé, alors que ce n'est pas légal, que l'institution scolaire le considère comme une petite fille et que tout le monde le considère comme telle. Maintenant, ils essaient d'obtenir que le droit reconnaisse ce changement de genre.

Depuis quelques années, les cas de ce type se multiplient. A chaque fois, ils

sont appuyés par un lobbying politique et juridique très important.

Tout cela trouve également un écho dans certaines instances internationales.

En 1995, c'est lors de la conférence de Pékin organisée par l'ONU que, pour la première fois, des militants ont introduit le concept de genre dans un texte international.

En 2004 la création du comité IDA-HO, qui est une internationale du mouvement LGBT présidée à l'époque par Louis-Georges TIN, a accéléré la diffusion de ce concept. Vous le connaissez peut-être parce que c'est à la fois un des plus grands militants du genre en France et le président du CRAN, le Conseil représentatif des Associations Noires, celui qui demande que l'Etat paie des réparations pour l'esclavage.

Quelle est la traduction concrète en France ? Deux exemples :

L'éducation : d'après ces militants, tout est à déconstruire, la langue, la grammaire, les jeux, l'éducation des enfants, puisque c'est ça qui crée le genre. C'est parce qu'un petit garçon est élevé comme un petit garçon, qu'il joue à des jeux de petits garçons, qu'il devient un petit garçon. Puisqu'ils sont convaincus de ça, ils vont essayer de faire en sorte qu'on déconstruise tous ces «arbitraires», ces «stéréotypes». Ils vont traquer les moindres détails.

En France, par exemple, le collectif «l'égalité c'est pas sorcier» milite pour que l'on change les règles de grammaire, notamment la règle «le masculin qui l'emporte sur le féminin» qui régit les accords entre les noms et les adjectifs.

Derrière tout cela, il y a la volonté d'aboutir à une «éducation neutre».

Trois exemples connus illustrent les ravages de cette théorie. Stom, Pop et Sacha sont trois enfants dont les parents militants ont décidé de garder secret leur sexe de naissance afin de les élever indifféremment et alternativement en garçon ou en fille, pour qu'à 5 ou 6 ans ils puissent choisir librement à quel genre ils appartiennent. Ces exemples peuvent paraître des cas isolés et caricaturaux, mais, malheureusement, la Suède a mis en place une politique qui s'inspire des mêmes théories. En Suède, vous avez des crèches, dont la plus célèbre est la crèche Egalia, où les enfants sont effectivement élevés selon une éducation neutre, où on a banni totalement le bleu et le rose, couleurs qui ne doivent plus exister car elles sont «clivantes» et où on essaie de faire en sorte que les enfants jouent à des jeux neutres. On a donc supprimé toutes les plages de jeux libres, car à chaque fois qu'il y avait de la liberté, les enfants jouaient à des jeux «genrés» : les petits garçons allaient vers les petites voitures et les petites filles vers les poupées. On a été encore plus loin puisqu'on a créé en suédois un pronom neutre «hen» qui permet de ne pas assigner de

force un genre à un enfant. En effet, si le professeur dit «il» ou «elle», il assigne un genre à l'enfant et il en fait arbitrairement un garçon ou une fille. Les enseignants ont l'obligation d'utiliser ce pronom neutre pour désigner les enfants.

En France, des associations militent également pour la création d'un pronom neutre. Deux propositions existent : «lel» ou «ol». Ce nouveau pronom viendrait remplacer le «il» ou le «elle» de façon qu'on puisse avoir un pronom neutre pour parler des élèves.

Quels sont les risques ? On sait que les enfants entre 0 et 6 ans construisent leur identité sexuelle. Construire son idée sexuelle, ça veut dire qu'effectivement il y a à la fois dans l'identité sexuelle une partie biologique et une partie culturelle liée à l'éducation.

Tous les spécialistes de l'enfance nous disent qu'il faut faire très attention à ne pas opposer la part naturelle et la part culturelle, parce que, sinon, on crée une tension qui devient un véritable drame pour l'enfant. Françoise Dolto le disait déjà : «il faut faire attention d'élever son enfant selon le génie de son sexe».

Tous les psychanalystes les plus connus sont sur la même ligne. Malheureusement, ils sont discrédités. Quelqu'un comme Boris Cyrulnik, pendant très longtemps a été le psychanalyste officiel des plateaux de télé. Depuis qu'il a dit que la théorie du genre était une histoire de pervers, il n'est plus invité. Il a été remplacé, par Serge Hefez qui, lui, est un véritable militant. Il est le seul à se réjouir et à dire «qu'aujourd'hui on a une chance historique de passer d'une bipolarité entre masculin et féminin à une continuité des genres» qui peut nous permettre de passer de l'un à l'autre de façon naturelle.

Voilà ce qu'est l'éducation neutre. Ce n'est pas quelque chose qu'on ne voit qu'à l'étranger, puisque la crèche Egalia sert de modèle à la crèche Bourdarias qui a été créée à Saint-Ouen dans la banlieue parisienne. Cette crèche vient de recevoir le parrainage du ministre socialiste Najat Vallaud-Belkacem, qui a décidé de la généraliser.

Par une circulaire en date du 4 janvier 2013, Vincent Peillon donne injonction en ces termes à l'ensemble des recteurs : «je vous demande de vous appuyer sur la jeunesse pour changer les mentalités» notamment sur les questions liées à l'identité de genre. Changer les mentalités en s'appuyant sur la jeunesse, ce n'est pas très loin d'une définition parfaite de la propagande.

Le ministre demande aux recteurs de s'appuyer pour cela sur la «ligne Azur», qui est un site militant proposant des supports pédagogiques pour les enseignants et les élèves. On peut y lire, par exemple, que l'identité de genre est un sentiment d'appartenance et que cela n'a rien à voir avec le corps.

Voilà la ligne officielle dictée par Vincent Peillon. Il rajoute à cela l'éducation sexuelle obligatoire pour tous les enfants à partir de 6 ans et, pour compléter le tableau, il fait en sorte que l'on facilite l'intervention d'associations LGBT dans les classes pour faire ces cours.

Najat Vallaud-Belkacem a, quant à elle, lancé les programmes «ABCD égalité» pour les enfants dès 3 ans. Effectivement, 6 ans, cela semblait certainement trop âgé pour évoquer ces questions. Donc à partir de 3 ans, de façon expérimentale dans dix académies, le dispositif ABCD vise à «déconstruire les stéréotypes de genre» chez les enfants de la maternelle au début du primaire.

Demier élément qui permet véritablement d'asseoir leur influence dans l'éducation : les livres et les manuels scolaires. Des associations militantes, mais aussi le premier syndicat d'enseignants du primaire, le SNUIPP, proposent qu'on remplace la littérature enfantine classique par des livres un peu plus imaginatifs comme «Papa porte une robe», «Ma mère est une femme à barbe», «Zazie a-t-elle un zizi ?», etc...

Au nom de la lutte contre les stéréotypes de genre, on remplace les contes de Grimm par cette littérature de bas étage qui, en plus, prive les enfants de certains repères dont ils ont besoin.

Enfin, pour le collège et le lycée, Vincent Peillon va lancer une grande réforme des manuels scolaires et des programmes. Tous les programmes sont en train d'être réécrits. Le ministre a confié à un think tank «indépendant», qui s'appelle «République et diversité», le soin de veiller à ce que les futurs manuels ne véhiculent aucun stéréotype de genre. A la tête de ce *think tank* qui va veiller à la qualité des manuels de nos enfants et qui va travailler en étroite relation avec les éditeurs scolaires, on retrouve Louis-Georges Tin. Pas de quoi rassurer les parents.

Autre exemple de ce qui se prépare, cette fois-ci en dehors de l'école.

Christiane Taubira a décidé de demander une réforme du droit pour qu'on remplace la notion de sexe dans notre droit et dans notre état-civil par celle de genre. La ministre a déjà demandé un avis à la commission nationale consultative des droits de l'homme, qui lui a rendu un avis très musclé puisqu'on remplace la notion de transsexualité par une notion plus vaste, la transidentité. Cette notion englobe trois cas de figure. On pourrait changer d'état civil dans trois cadres précis. Premier cas, un homme qui est transsexuel et qui, du coup, a fait les opérations et a suivi le traitement médical pour devenir une femme, pourra obtenir des papiers de femme (c'est déjà possible). Deuxième cas, les personnes transgenres, c'est-à-dire un homme qui a décidé de rester dans son corps d'homme, mais qui, en adéquation parfaite avec la théorie du genre, se déclare femme, pour-

rait avoir aussi des papiers d'identité de femme sans avoir entrepris le moindre traitement médical. Troisième cas, ce qui ferait de nous un pays précurseur : le Conseil national des droits de l'homme recommande à Christiane Taubira de prévoir ce qu'il appelle les queers, c'est-à-dire les personnes qui décident de n'être ni homme ni femme et qui donc pourraient choisir d'être d'un sexe indéterminé.

Cela s'inspire de l'Argentine. Dans ce pays, depuis mars 2012, un homme peut obtenir des papiers de femme sans aucun avis médical. Il suffit qu'il ait deux témoins qui attestent que sa démarche est sincère.

Cette loi, on a failli l'avoir en France avant l'Argentine, puisque, le 21 décembre 2011, 143 parlementaires socialistes ont déposé une proposition de loi à l'Assemblée visant à établir presque les mêmes règles. La seule différence, c'est qu'en Argentine il faut deux témoins pour changer de genre, alors qu'en France, il en aurait fallu trois. Ça laisse quand même peu de place pour le sérieux.

Il va donc falloir être très vigilant. En effet Najat Vallaud-Belkacem a déclaré qu'il n'y aurait pas de texte en 2014 sur ces questions-là mais que cette disposition serait introduite dans une future loi sur la simplification du droit.

Pour conclure, je dirai qu'aujourd'hui nous devons nous organiser pour être capables de nous mobiliser très rapidement.

Il existe quand même un espoir. Chaque fois qu'on éclaire un peu précisément quels sont les projets des militants du genre, ces derniers reculent. Aux Etats-Unis on appelle cela le «syndrome de Dracula», de ce monstre qui fuit la lumière.

Mais peut-être que demain, avec la propagande qui est faite, il sera trop tard. C'est pourquoi, il faut agir dès aujourd'hui et jeter toutes nos forces dans cette bataille.

Quand, par exemple, on a décidé, avec l'Observatoire, de se mobiliser contre la proposition de le député socialiste de Paris, Sandrine Mazetier, visant à débaptiser les «maternelles» parce qu'elle trouvait le terme trop «genré», elle a fini par reculer.

Quand on a fait un sondage pour savoir si les Français étaient pour ou contre l'intervention des associations LGBT à l'école, 83 % étaient hostiles.

Face à des militants professionnels et aguerris qui ne sont pas prêts de lâcher, nous devons être capables d'expliquer et d'être très mobilisés.

A nous également de prouver, notre détermination.

GENRE – PMA – GPA – IMPÔTS : LA GAUCHE DÉTRUIT LA FAMILLE

Incapables de gouverner économiquement le pays, et après avoir noyé les familles de la classe moyenne sous un déferlement fiscal inédit (+ 10 milliards d'impôts en 2014), Hollande et sa clique ont décidé de concentrer leur action sur les réformes dites sociétales. Le slogan de la campagne présidentielle était «le changement, c'est maintenant», mais on s'était bien gardé de nous donner le sous-titre : «Moi président, familles je vous détruirai».

UNE ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT CONTRE LES FONDEMENTS DE LA SOCIÉTÉ

Le quarteron maléfique Hollande / Taubira / Vallaud-Belkacem / Peillon réalise ce qu'aucun gouvernement de gauche n'avait jamais osé entreprendre pour détruire méthodiquement les bases de la société française et notamment l'un de ses piliers : la famille. Multipliant mensonges et manipulations avec la complicité des médias toujours bienveillants, chacun dans son domaine est à la manœuvre sous le commandement d'un chef qui, pour pouvoir être réélu en 2017, doit donner des gages à une partie de son électorat.

OUI, LA THÉORIE DU GENRE EST ET VA CONTINUER À ÊTRE ENSEIGNÉE A NOS ENFANTS

Peillon affirme que la théorie du genre n'est pas enseignée en France. Évidemment, aucun cours ne s'intitule «enseignement de la théorie du genre», comme on pourrait avoir des cours de français ou de mathématiques.

Cependant, le contenu des enseignements prônés par le ministre de l'éducation reprend les principes de la théorie du genre.

On ne citera que quelques exemples d'ouvrages recommandés par des académies tels que «Ma mère est une femme à barbe», «Papa porte une robe», «Le petit garçon qui aimait le rose» ou «Tous à poil» pour comprendre l'objectif recherché.

Si on souhaite avoir des preuves détaillées de l'enseignement de la théorie du genre, on pourra se reporter au site de l'observatoire de la théorie du genre (www.theoriedugenre.fr).

PMA ET GPA, CONSÉQUENCES DIRECTES DU MARIAGE HOMOSEXUEL

La question n'est pas de savoir si le gouvernement souhaite ou ne souhaite pas inscrire dans un projet de Loi la possibilité pour des couples homosexuels de recourir à la PMA (c'est-à-dire l'insémination artificielle et la fécondation in vitro) ou à la GPA (les mères porteuses).

En effet, en légalisant le mariage homosexuel, qui plus est au nom de l'égalité des droits, Hollande et Taubira ont ouvert la boîte de Pandore et la France se verra contrainte par la juridiction européenne de reconnaître aux couples homosexuels le droit d'avoir des enfants, au nom du même principe d'égalité soulevé pour la question du mariage.

Considéré par certains comme mou mais sympathique, Hollande montre jour après jour son vrai visage, celui d'un pervers égocentrique que rien d'autre que sa future réélection n'intéresse, fût-ce au prix d'une entreprise de destruction de la France et de notre civilisation.

SI VOUS AUSSI, VOUS PARTAGEZ NOTRE ANALYSE, ALORS RENVOYEZ-NOUS L'ENCADRÉ CI-DESSOUS

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Portable Télécopie
Courriel@..... Date et lieu de naissance
Profession

☐ J'apporte mon soutien à la campagne militante du MIL

☐ Je désire soutenir financièrement les campagnes du MIL et verse :

☐ 200 € ou plus ☐ 100 € ☐ 80 € ☐ 50 € ☐ 20 € ☐ 10 €

(J'ai noté que je recevrai un reçu fiscal pour tous les dons que je ferai - coût réel : 34% de la somme).

☐ Je souhaite adhérer au M.I.L. ou renouveler mon adhésion pour l'année 2013 ou/et 2014 :

☐ Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 200 € (coût réel 68 €)

☐ Cotisation pour la carte de membre donateur : 100 € (coût réel 34 €)

☐ Cotisation de membre : 50 € (coût réel 17 €)

☐ Cotisation couple : 50 € (coût réel 17 €) (indiquez le nom et le prénom)

☐ Cotisation chômeur, jeune (moins de 25 ans) (pas de reçu fiscal) : 15 € (coût réel 15 €)

☐ Cotisation réduite (pas de reçu fiscal, pas de journaux par courrier) : 30 € (coût réel 30 €)

Le montant de la cotisation réduite ne permet pas de lancer des campagnes militantes contre la gauche.

☐ Je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.

Date

Signature

À renvoyer au M.I.L., BP 84, 92303 Levallois-Perret Cedex – Site Internet <http://www.lemil.org>

Conformément à l'article 27 de la Loi n°78-17 du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elles contiennent sont à usage strictement interne. Elles font l'objet d'un traitement informatique et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par le Bureau National. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent sur justification de votre identité.



VIGILANCE & ACTION

est édité par le M.I.L.

Directeur de la publication : R. BÉTELLE
(Imprimerie spéciale – Dépôt légal à parution)